

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TANASOTE S40

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0022

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0026478-0000

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 7 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 8 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 8 |
| 6. Autres informations | 8 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|--------------|
| TANASOTE S40 |
|--------------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Lonza Cologne GmbH |
| | Adresse | Nattermannallee 1 50829 Cologne Allemagne |
| Numéro de l'autorisation | FR-2021-0022 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | FR-0026478-0000 | |
| Date de l'autorisation | 20/05/2021 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 21/03/2031 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Arch Timber Protection Ltd |
| Adresse du fabricant | Wheldon Road, Castleford WF10 2JT, West Yorkshire Royaume-Uni |
| Emplacement des sites de fabrication | Leeds Road, Huddersfield, HD2 1YU West Yorkshire Royaume-Uni |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 20 - Carbonate de DDA |
| Nom du fabricant | Lonza Cologne GmbH |
| Adresse du fabricant | Nattermannallee 1 D-50829 Cologne Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Lonza Inc., 8316 West Route 24 IL 61547 Mapleton États-Unis |
| Substance active | 16 - Hydroxyde de cuivre |
| Nom du fabricant | Spiess-Urania Chemicals GmbH |
| Adresse du fabricant | Heidenkampsweg 77 20097 Hamburg Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Hovestr. 50 D - 20539 Hamburg Allemagne |
| Substance active | 1452 - Penflufen |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 D-56569 Koln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer AG, Alte Heerstr 50569 Dormagen Allemagne |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---------------------|--|----------------------|-------------|-----------|------------|
| Hydroxyde de cuivre | Copper (II) hydroxide | Substance active | 20427-59-2 | 243-815-9 | 4,615 |
| Carbonate de DDA | Reaction mass of N,N-didecyl-N,N-dimethylammonium carbonate and N,N-didecyl-N,N-dimethylammonium bicarbonate | Substance active | 894406-76-9 | 451-900-9 | 0,91 |
| Penflufen | | Substance active | 494793-67-8 | | 0,0379 |
| Acide gras, C8-C10 | Fatty acids, C8-C10 | Substance non active | | 273-086-2 | 9,9 |

2.2. Type de formulation

OL - Liquide miscible à un liquide organique

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
Appeler immédiatement .
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif du bois – Classe d'usage 3

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bois résineux et feuillus
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Traitement préventif – classe d'usage 3

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application par imprégnation (vide pression)

Description détaillée:

Procédé de traitement à cellule pleine (procédé Bethell)

Procédé de traitement à cellule vide (procédé Rueping, procédé Lowry)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 48,7 kg/m³ -133 kg/m³

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Classe d'usage 3 (sans protection contre les termites) : 48,7 – 100 kg/m³

Classe d'usage 3 (avec protection contre les termites) : 65,4 – 100 kg/m³

Classe d'usage 3 (traverses de chemin de fer avec protection contre les termites) : 65,4 – 133 kg/m³

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

IBC (HDPE) : 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plans d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif du bois – Classe d'usage 4

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse et pourriture molle) Pas de donnée Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bois résineux Stade de développement: Pas de donnée |

| | |
|--|---|
| Domaine d'utilisation | Extérieur Traitement préventif – classe d'usage 4 |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Application par imprégnation (vide pression) Description détaillée: Procédé de traitement à cellule pleine (procédé Bethell) Procédé de traitement à cellule vide (procédé Ruping, procédé Lowry) |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: 86,5 – 133 kg/m3 Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Classe d'usage 4 (avec protection contre les termites) : 86,5 – 133 kg/m3 |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Industriel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | IBC en HDPE 1000L |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité/dans des plans d'eau ou des cours d'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6
- L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Rincer la peau à l'eau.
- En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans l'emballage d'origine
- Durée de vie: 24 mois.

6. Autres informations

-